



communiqué

N^o: 204
No.:

Le 22 octobre 1987

NOMINATION D'UN MEMBRE CANADIEN À LA COUR PERMANENTE D'ARBITRAGE

Le très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a annoncé aujourd'hui la nomination de M. Edward G. Lee, c.r., Conseiller juridique et Sous-ministre adjoint, Affaires juridiques, consulaires et de l'immigration, au ministère des Affaires extérieures, comme membre canadien de la Cour permanente d'arbitrage établie par la Convention de 1899 pour le règlement pacifique des différends internationaux.

M. Lee remplace M. Léonard H. Legault, c.r., Ministre (Affaires économiques) et Chef de mission adjoint à l'Ambassade du Canada à Washington, qui a démissionné le 21 juillet 1987. M. Lee terminera le mandat de M. Legault qui expire le 29 juin 1990. Les trois autres membres canadiens de la Cour permanente d'arbitrage sont Mme le Juge Bertha Wilson, Me Yves Fortier, c.r., et M. le professeur Edward McWhinney, c.r.

Les membres de la Cour permanente d'arbitrage sont nommés pour une période de six ans et ne reçoivent aucun honoraire. Ils sont choisis parmi les quatre secteurs de la communauté juridique canadienne, à savoir la magistrature, le milieu universitaire, la fonction publique et les avocats de pratique privée.

.../2

Outre les fonctions d'arbitre qu'ils peuvent être appelés à exercer, les membres canadiens forment également le Groupe national canadien créé conformément au Statut de la Cour internationale de Justice. La fonction du Groupe consiste à soumettre au Secrétaire général des Nations Unies des candidatures en vue de l'élection des juges de la Cour internationale de Justice par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité. Les candidats doivent obtenir la majorité absolue des voix dans chacune des deux instances pour être déclarés élus. Les prochaines élections auront lieu en novembre. La Cour internationale de Justice est composée de quinze membres élus pour un mandat de neuf ans. Feu M. le Juge John E. Read, un ancien Conseiller juridique du ministère des Affaires extérieures, a été membre de la Cour de 1946 à 1958.